



CHARTRE 2018-2019

Le Labo⁷¹ a été créé à l'initiative des étudiants.es en "Administration du spectacle vivant" de la promotion 71 de l'ENSATT. Il a pour objectif d'accompagner l'émergence d'artistes du spectacle vivant de la région lyonnaise, la mise en place et la structuration de leur compagnie de septembre à juin.

Le Labo⁷¹ n'a pas vocation à proposer des prestations de service, mais est conçu comme un outil pédagogique en partage entre les étudiants.es de l'ENSATT et les équipes artistiques accompagnées. Il vise à mettre en pratique les connaissances acquises par les étudiants.es au côté d'un professeur référent dans le cadre d'un cours tuteuré.

1. ORGANISATION

Le 13 mars sera lancé l'appel à projets, qui sera ouvert jusqu'au 06 avril.

Le 29 mai auront lieu les entretiens avec les compagnies présélectionnées. En septembre ou octobre, lors d'une date restant à définir, chaque compagnie rencontrera ses accompagnateurs.rices, étudiants.es de 1^{ère} et 2^{ème} année pour définir ensemble le cadre du partenariat.

Jusqu'en juin les étudiants.es et la compagnie conviendront de temps de travail. 3 temps fort auront également lieu sur des dates à définir : des temps de rencontre entre les étudiants.es et l'ensemble des compagnies autour de problématiques abordées dans le cadre du Labo⁷¹.

2. ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES ARTISTIQUES

Conçu pour favoriser et soutenir des projets artistiques émergents de la région lyonnaise, ce dispositif est au service de jeunes créateurs.rices, dans une volonté d'échange et de partage. Parmi les critères motivant le choix, seront notamment pris en compte la volonté de structuration et le désir d'apprentissage commun.

Après une première étude sur dossier, des rencontres de sélection permettent d'évaluer la possibilité du partenariat.

Durant la période de collaboration, la compagnie doit être disponible et en mesure de fournir tous les documents nécessaires pour permettre un travail commun. A l'issue de ce partenariat, un bilan sera effectué avec chaque compagnie. Le Labo⁷¹ s'engage à préserver la confidentialité de toutes les données échangées avec les équipes artistiques.

3. COMPETENCE

Le Labo⁷¹ se base sur un contrat moral entre les étudiants et les compagnies. Les étudiants.es du Labo⁷¹ s'engagent donc à apporter leur aide aux équipes artistiques dans la limite de leurs compétences et de leur disponibilité. Les étudiants.es étant en phase d'apprentissage, la compagnie ne peut pas attendre d'eux une prestation professionnelle.

Le Labo⁷¹ ne peut en aucun cas se substituer à un poste d'administrateur.rice rémunéré, à un bureau d'accompagnement ou à un.e stagiaire. *In fine*, la compagnie reste juridiquement responsable de la gestion de sa structure.

4. ACTIVITES

Les membres du Labo⁷¹ commencent par rencontrer les compagnies sélectionnées pour définir avec elles leurs besoins et le planning des interventions.

Dans une démarche de partage des méthodes, des conseils seront apportés sur les thématiques suivantes : paie et déclarations sociales, demandes de subvention, dossier artistique, comptabilité, recherche de financements, aide juridique, contractualisation, problématiques internationales, diffusion, outils de communication, conseil en développement...

Le but de notre partenariat est avant tout d'éclairer la prise de décision, de travailler dans l'échange et de transmettre des outils techniques, des méthodes et de bons réflexes pour le développement de la structure.